

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Politique sur les publications

Cette politique régit la publication et les commentaires sur les médias sociaux par les bénévoles, les employés et les membres du CS St-Hubert. Cette politique concerne les médias sociaux désignent toute installation de publication et de commentaires en ligne, y compris mais sans s'y limiter :

Sites de réseautage social tels que Twitter, Instagram, Facebook, YouTube et LinkedIn.

Sites de communication d'équipe tels que TeamSnap ou TeamStuff.

Cette politique s'applique à toute communication faisant référence, directement ou indirectement, au CS St-Hubert ou à tout programme de club. De plus, cette politique concerne les références aux associations dont le CSSH est membre soit : ARS Rive-Sud, Soccer Québec, Soccer Canada et toutes les ligues dans lesquelles les équipes du CSSH participent.

Cette politique complète et remplace toutes les politiques existantes ou futures concernant l'utilisation de la technologie, des ordinateurs, du courrier électronique et d'Internet.

Les bénévoles, employés et membres du club sont libres de publier ou de commenter via les réseaux sociaux conformément à cette politique. Les employés du club sont soumis à cette politique dans la mesure où ils s'identifient comme un employé du club (autre que comme une mention fortuite du lieu de travail dans un blog personnel sur des sujets sans rapport avec le club).

La distinction entre le privé et le professionnel a été en grande partie effacée et il faut supposer que l'activité des médias sociaux privés et professionnels sera considérée comme une, quel que soit l'effort déployé pour tenter de les séparer.

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La publication et les commentaires sur les réseaux sociaux comportent des obligations similaires à tout autre type de publication ou de commentaire. Toutes les utilisations des médias sociaux doivent respecter les mêmes normes juridiques et éthiques que le Club doit autrement suivre.

Les médias sociaux sont en temps réel. Les publications sont disponibles pour un large public en quelques secondes et peuvent être capturées numériquement pour l'éternité.

Maintenir la confidentialité

Le CS St-Hubert est un club communautaire qui publie ses politiques et de nombreuses informations supplémentaires sur le site Web du club et fournit des états financiers à ses membres lors des assemblées générales annuelles. Cependant, certaines informations ne sont pas toujours dans le domaine public ; tels que des détails inédits sur la situation financière du club, les projets à venir, les sélections provisoires de la liste et les affectations d'éducateurs envisagées. Les informations personnelles sur les membres, en particulier les enfants, ne peuvent jamais être publiées. Il est parfaitement acceptable de parler du club et d'avoir un dialogue avec la communauté du soccer et la communauté en général, mais il est absolument inacceptable de publier ces informations confidentielles.

Protéger votre propre vie privée

Les paramètres de confidentialité sur les plateformes de médias sociaux doivent être définis pour permettre à quiconque de voir des informations de profil similaires à celles qui seraient affichées sur le site Web du club. Les autres paramètres de confidentialité qui pourraient permettre à d'autres personnes de publier des informations ou de voir des informations personnelles doivent être définis sur

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

un accès limité. N'oubliez pas de publier des informations qui ne sont pas destinées à être partagées avec le grand public. N'oubliez pas qu'une autre partie peut être en mesure, sans votre autorisation, de la copier, de la stocker dans un emplacement différent ou de créer un lien vers celle-ci.

Honnêteté et sincérité

Il est inacceptable de publier des commentaires de manière anonyme, ou d'utiliser des pseudonymes ou de faux pseudonymes. Au lieu de cela, il est toujours préférable d'utiliser votre vrai nom et d'identifier clairement qui vous êtes. Tout ce qui n'est pas vraiment honnête est préjudiciable au blogueur et aux organisations auxquelles il est associé. Rien n'est plus remarqué dans les médias sociaux que

l'honnêteté et la transparence d'une part, et la malhonnêteté et les fausses déclarations de l'autre.

Veillez à vérifier tous les faits et faites une pause avant de publier un nouveau contenu pour vous assurer que rien de ce qui est publié n'est malhonnête, faux ou trompeur. Si vous avez un intérêt direct dans un problème, il est préférable de le révéler.

Être honnête dans ce que vous publiez ne signifie pas que vous devez tout révéler sur vous-même.

Soyez intelligent pour vous protéger, protéger votre identité et votre vie privée. Ce que vous publiez sera disponible numériquement pendant une longue période et pourra être facilement recherché et retracé jusqu'à vous.

Respecter les lois sur le droit d'auteur et les marques

Il est essentiel de respecter les lois régissant le droit d'auteur et l'utilisation loyale ou l'utilisation équitable du matériel protégé par le droit d'auteur appartenant à des tiers. Il est illégal de citer plus que de courts extraits du travail de quelqu'un d'autre sans autorisation explicite, et tout matériel doit être attribué à l'auteur / source d'origine. Il est de bonne pratique générale de se lier au travail des autres plutôt que d'en reproduire plus que de courts extraits. Si le lien doit rester sur un site pendant

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

une période prolongée, le lien doit être vérifié périodiquement pour confirmer qu'il est toujours actif et que toute mise à jour du matériel d'origine est acceptable.

L'utilisation des logos et des marques de commerce doit être autorisée par le propriétaire de la marque de commerce, y compris les marques du CS St-Hubert.

Respectez votre public, le club et vos collègues

Le public en général et les employés, bénévoles et membres du Club reflètent un ensemble diversifié de coutumes, de valeurs et de points de vue. Veillez à ne rien dire de contradictoire ou en conflit avec les politiques du Club et le matériel publié sur le site Web ou ailleurs. N'ayez pas peur d'être vous-même, mais faites-le avec respect. Cela comprend non seulement l'évidence (pas d'insultes ethniques, de propos offensants, de propos diffamatoires, d'insultes personnelles, d'obscénité, etc.), mais aussi une prise en compte appropriée de la vie privée et des sujets qui peuvent être considérés comme répréhensibles ou incendiaires tels que la politique et la religion. Utilisez votre meilleur jugement et assurez-vous de préciser que les vues et opinions exprimées sont les vôtres et ne représentent pas les vues officielles du Club.

Protégez nos membres, commanditaires, fournisseurs d'installations et fournisseurs

Les membres et partenaires ne doivent pas être cités ou référencés de manière évidente sans leur approbation. N'identifiez jamais un membre ou un partenaire par son nom sans autorisation et ne discutez jamais des détails confidentiels d'une situation. Il est acceptable de discuter des détails généraux des situations tant que les informations fournies ne violent aucun accord de non-divulgaration qui pourrait être en place. Votre blog n'est pas le lieu pour régler des affaires privées.

Faire face à des problèmes controversés

Si vous voyez des fausses déclarations sur le Club dans les médias, vous pouvez le signaler. Faites-le toujours avec respect et avec les faits. Si vous parlez des autres, assurez-vous que ce que vous dites est

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

factuel et qu'il ne dénigre pas ce parti. Évitez les disputes. Les bagarres peuvent générer du trafic, mais personne ne gagne finalement. N'essayez pas de régler les comptes ou d'inciter les autres à des débats enflammés. Assurez-vous que ce que vous dites est correct dans les faits et peut être pris en charge.

Corriger les erreurs

Dans le monde en évolution rapide des médias sociaux, il est possible de commettre une erreur par inadvertance (ou avec négligence) ou de répéter l'erreur de quelqu'un d'autre. Si vous faites une erreur, soyez franc au sujet de l'erreur et corrigez-la rapidement. Si vous modifiez une publication antérieure, indiquez clairement qu'il y a une modification. Si quelqu'un vous accuse de publier quelque chose d'inapproprié (comme son matériel protégé par le droit d'auteur ou un commentaire diffamatoire à son sujet), traitez-le rapidement - mieux vaut le retirer immédiatement pour réduire la possibilité d'une action en justice.

Penser aux conséquences

Des commentaires imprudents ou inappropriés à propos d'un membre, d'un sponsor, d'un partenaire ou du Club lui-même peuvent entraîner, au minimum, de mauvaises relations avec la partie offensée et, dans le pire des cas, des poursuites judiciaires. Faire face aux retombées des commentaires offensants peut consommer une quantité excessive de temps et d'énergie.

Avertissements

De nombreux utilisateurs de médias sociaux incluent un avertissement important indiquant pour qui ils travaillent, mais qu'ils ne parlent pas officiellement. Cette bonne pratique est encouragée, mais ne comptez pas sur elle pour éviter les ennuis elle peut ne pas avoir beaucoup d'effet juridique. Dans la mesure du possible, vous devez utiliser une clause de non-responsabilité qui stipule que lorsque vous travaillez ou faites du bénévolat pour le Club, tout ce que vous publiez est votre opinion personnelle, et pas nécessairement les opinions du Club.

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Conseils sur les réseaux sociaux

Les conseils suivants ne sont pas obligatoires, mais contribueront à une utilisation réussie des médias sociaux.

La meilleure façon d'être intéressant, d'éviter les ennuis et de s'amuser est d'écrire ce que vous savez. Il y a de fortes chances d'être gêné par un vrai expert ou d'être ennuyeux si vous écrivez sur des sujets que vous ne connaissez pas.

La qualité compte. Utilisez un correcteur orthographique. Si vous n'êtes pas axé sur le design, demandez à quelqu'un qui est si votre blog a l'air décent et suivez ses conseils pour l'améliorer. La vitesse de publication de vos réflexions est à la fois une grande fonctionnalité et une grande chute des médias sociaux. Le temps pour éditer ou réfléchir doit être auto-imposé. En cas de doute sur un article ou si quelque chose ne vous semble pas correct, laissez-le reposer et relisez-le avant de le publier, ou demandez à quelqu'un d'autre de le consulter en premier.

Médias sociaux spécifiques au NTSC

Twitter

Les tweets des actualités, événements et promotions du programme de soccer du club ne seront tweetés que par une personne spécifiquement autorisée par le directeur sportif du club.

Instagram

Les photos des actualités, événements et promotions du programme liées au club ne seront publiées que par une personne spécifiquement autorisée par le directeur sportif du club.

YouTube

Les vidéos des événements de soccer du club, les promotions du programme et le matériel de formation des entraîneurs seront publiées sur YouTube uniquement par une personne spécifiquement autorisée par le directeur sportif du club.

POLITIQUE ET DIRECTIVES POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

TeamSnap / TeamStuff

Les informations pour les équipes compétitives : horaires des entraînements, matchs et autres informations pertinentes seront publiées sur les pages TeamSnap / TeamStuff spécifiques à l'équipe, par les responsables et éducateurs de l'équipe et / ou l'administration du club.

Mise en vigueur

Les violations de la politique seront sujettes à des mesures disciplinaires du CS St-Hubert pouvant aller jusqu'à :

Employés : licenciement motivé

Bénévoles : retrait du poste de bénévole et possible suspension du club

Membres : suspension du club